NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

96 N° 3 1974

Angoisse de la mort dans l'épître aux Hébreux

Paul ANDRIESSEN (osb)

p. 282 - 292

https://www.nrt.be/en/articles/angoisse-de-la-mort-dans-l-epitre-aux-hebreux-1193

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Angoisse de la mort

DANS L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

Ch. Maurer a récemment opté, à l'encontre de O. Cullmann et d'un nombre croissant d'exégètes modernes, pour la traduction usuelle de *He 5, 7*b, qui figure déjà dans la Vulgate : « exauditus est pro sua reverentia — exaucé en raison de sa piété »[1]. La publication de cette étude nous a amené à reprendre notre propre interprétation, parue il y a quelques années dans *Biblica*[2]. Maurer ne semble pas avoir vu cet article.

La difficulté dudit passage consiste en ceci que les termes ἀπό et (τῆς) εὐλαβείας qui s'y rencontrent sont susceptibles de plusieurs interprétations. S'il doit y avoir une solution, nous ne pourrons la trouver qu'en examinant de près le contexte, les parallèles éventuels et la manière dont l'auteur emploie ces mots en d'autres endroits.

1. Εὐλάβεια *et ses dérivés.* — Ce mot avait primitivement le sens de précaution, de circonspection, de prudence. Mais déjà dans le grec classique il s'emploie tantôt dans le sens de peur, d'angoisse, tantôt dans le sens de crainte de Dieu, de piété. Saint Luc ne connaît que la seconde signification : *Lc 2,* 25 ; *Ac 2,* 5 ; *8,* 2 ; *22,* 12. Ce fait ne justifie cependant pas la conclusion que l'auteur de *He,* le seul autre écrivain néo-testamentaire qui se serve des formes du mot **εὐλάβεια,** l'emploie dans un sens analogue. Scrutons d'abord en *He* les deux autres passages, *11, 7* et *12,* 28, où se rencontre la notion de **εὐλάβεια.**

a. Tous ceux qui au chapitre *5, 7* ont traduit **εὐλάβεια** par « révérence », « piété », croient leur interprétation confirmée par **εὐλαβηθείς** de *11, 7,* que l'on rend alors par « saisi d'une pieuse

---

1. « *Erhört wegen der Gottesfurcht* », *Hebr 5, 7,* en : *Neues Testament und Geschichte,* Oscar Cullmann zum 70. Geburtstag, Zurich, Tubingue, 1972, 275-284. P. 284 Maurer rejette explicitement l'assertion suivante du jubilaire : « Tout le contexte pousse à donner à **εὐλάβεια** le sens d'angoisse » (dans sa *Christologie du Nouveau Testament,* 1958, 85).

2. P. ANDRIESSEN - A. LENGLET, *Quelques passages difficiles de l'Epître aux Hébreux* (5, 7. 11 ; 10, 20 ; 12, 2), dans *Biblica* 51 (1970) 207-220. Pour notre sujet, voir 208-212.

crainte » ou par une formule semblable[3]. On peut toutefois se demander si cette unanimité ne repose pas sur une analyse inexacte du verset en question. E. Riggenbach a fait remarquer à juste titre que l'expression « au sujet des événements encore invisibles » ne dépend pas du participe χρηματισθείς (« divinement averti ») qui précède, mais de εὐλαβηθείς (« saisi de peur ») qui suit immédiatement.

Donnons pour plus de commodité le texte de la Vulgate, légèrement corrigé pour donner une traduction aussi littérale que possible : « Fide oraculo divino admonitus Noë de iis quae adhuc non videbantur metuens aptavit arcam », etc. On peut entendre cette phrase de deux façons, suivant que l'on met un trait de subdivision *avant* ou *après* « metuens ». Or, c'est la deuxième leçon, nous semble-t-il, qui rend la pensée de l'auteur : c'est saisi de crainte devant le déluge imminent que Noé construisit une arche.

Il faut d'abord remarquer que *He* place de préférence le verbe régissant non avant mais après περὶ κτλ (« au sujet de ») : *2*, 5 ; *4*, 8 ; *5*, 3-11 ; *7*, 14 ; *9*, 5 ; *10*, 26 ; *11*, 20. 22. Ensuite le verbe χρηματίζεσθαι s'emploie de façon absolue (donc sans complément) en *8*, 5 également ; cf. encore *12*, 25. L'usage absolu du verbe en *11*, 7 est souligné par la place du nom de Noé qui suit immédiatement et cause ainsi une séparation entre le participe χρηματισθείς et περὶ κτλ. La Vulgate a déplacé abusivement le nom de Noé et suggère de cette façon la leçon usuelle.

Le fait qu'on parle *des* (τῶν) événements est un autre argument pour la leçon περὶ ... εὐλαβηθείς. Une fois averti par l'oracle divin, Noé sait de *quels* événements il s'agit. La traduction « au sujet d'événements » est inexacte ; elle s'explique comme conséquence de l'autre répartition des termes. Enfin, dernier inconvénient : cette autre solution laisse εὐλαβηθείς sans complément. Le mot pend, pour ainsi dire, en l'air. Moffatt l'a rendu par un adverbe, pour obtenir une traduction coulante : Noé construisit « pieusement » une arche. Mais dans ce cas, nous aurions attentu εὐλαβῶς.

Dans ce chapitre *11*, consacré tout entier à la foi, la lettre aux Hébreux ne veut pas tant nous communiquer ce que *Dieu a révélé* au sujet du déluge, elle dit plutôt comment *la foi de Noé* y a répondu. Ainsi ce même chapitre ne nous racontera pas qu'Abraham est appelé *par Dieu* à partir vers un pays lointain, mais que « appelé (καλούμενος, sans complément aucun), il *obéissait* et *partait*, ne sachant pas où il allait » (v. 8). L'auteur veut nous décrire la réaction pleine de foi d'Abraham, et non la révélation divine.

Cette interprétation de *11*, 7 se trouve confirmée en *11*, *27*. Nous venons de voir que Noé fut rempli de crainte par la foi, parce qu'il voyait comme de ses propres yeux la catastrophe qui devait venir ; en *11*, *27* c'est le contraire : Moïse, par la foi, ne craignit précisément pas la fureur et les menaces d'un roi terrestre (cf. *11*, *23*), « comme s'il voyait l'invisible (Roi)». Le contraste entre *11*, 7 et *11*, *27* nous paraît voulu (qu'on note le jeu des négations).

---

3. Ainsi les commentaires de F. Bruce, J. Héring, J. Javet, R. Lenski, O. Michel, C. Spicq. La traduction œcuménique paraphrase : « ... prit l'oracle

Pour toutes ces raisons, il nous semble quasi certain qu'il faut joindre περὶ κτλ à εὐλαβηθείς et donc ne pas prendre ce dernier mot « in bonam partem : saisi d'une crainte révérentielle » [4], mais qu'il faut lui donner le sens de « rempli de crainte devant la catastrophe imminente ».

b. En *12,* 28 le terme εὐλάβεια a le même sens : « Servons Dieu d'une manière qui Lui est agréable, μετὰ εὐλαβείας καὶ δέους ». On dirait un texte qui ne respire que la paix. Mais voici comment le texte continue : « En effet, notre Dieu est un feu consumant » [5]. Si on ne prête pas suffisamment attention à cette dernière phrase si vigoureuse, on affaiblira facilement la fin du verset précédent, en traduisant par exemple « avec soumission et crainte », « avec religion et crainte », « avec une crainte religieuse ».

Or, δέος n'indique en soi rien de religieux. C'est la crainte, l'angoisse, voire même l'effroi tout court. Il est plus acceptable d'entendre εὐλάβεια (avec lequel δέος est combiné très étroitement) dans un même sens. Vis-à-vis d'un feu consumant l'on a spontanément une réaction d'angoisse, non pas de révérence. Qu'on lise par exemple *Ex 3,* 6 : « Moïse craignait — εὐλαβεῖτο — de regarder vers Elohim dans le buisson ardent ». Le feu ardent du Sinaï, décrit en *He 12,* 18-21 et dont notre auteur avait certainement encore la mémoire en *12, 29,* est qualifié de φοβερόν. Moïse en est épouvanté : ἔκφοβος (*12,* 21). Si aimable que puisse être la théophanie du Nouveau Testament, comparée aux événements vétéro-testamentaires, Dieu n'en reste pas moins le feu consumant qui purifie l'or et l'argent (*Mt 3,* 3 ; *1 Co 3,* 12), ou brûle les ronces et les épines (*He 6,* 8), un Dieu que nous devons servir « avec crainte et tremblement » (*Ph 2,* 12). Pour ceux qui ont péché volontairement, « il y a une perspective redoutable — φοβερά —, celle du jugement et d'un courroux de feu qui doit dévorer les rebelles. C'est une chose effroyable — φοβερόν — que de tomber entre les mains du Dieu vivant » (*He 10, 27.* 30. 31).

Le mot δέος, qui en *12,* 28 est accompagné de εὐλάβεια, se trouve employé en *2 M* successivement en union avec φρικασμός (frisson : *3,* 17), ταραχή (effroi : *3,* 30) et τρόμος (frémissement : *15,* 23). Ceci suggère le même sens pour εὐλάβεια quand le mot se rencontre avec δέος. Les deux mots ne sont qu'une variante du couple qui figure fréquemment dans l'Ecriture Sainte : φόβος καὶ τρόμος (cf. plus haut la citation de *Ph 2,* 12). En d'autres termes : en *12,* 28 εὐλάβεια a la même signification qu'en *11, 7,* notamment celle d'angoisse, d'effroi devant un péril imminent, à savoir devant le jugement de Dieu.

---

4. J. HÉRING dans son commentaire. L'assertion de J. MOFFATT (sur *11,* 7) que φοβηθείς n'est pas synonyme de εὐλαβηθείς manque, comme nous l'avons vu, de tout fondement.

5. Le style de *He* se caractérise notamment par le contraste soudain des sentiments : *1,* 14 - *2,* 3 ; *3,* 6 ; *6,* 9 ; *10,* 22-26. 39 ; *12,* 25. 28-29 ; *13,* 17.

c. Pour une juste conception de *He 5,* 7b, il importe de comparer son contexte avec celui de *2,* 15. Dans les deux endroits on trouve affirmée, et dans des termes presque identiques, la pleine participation du Christ à la faiblesse et à la tentation de l'humanité.

Pour plus de clarté, voici les parallèles en français : « Grand Prêtre dans leurs rapports avec Dieu » (*2,* 17 // *5,* 1) ; « de faire l'expiation des péchés du peuple » // « offrir pour le peuple des sacrifices pour les péchés » (*2,* 17 // *5,* 3) ; « ... il amenât à la perfection, par des souffrances, le pionnier de leur salut » // « Par la souffrance... ayant atteint la perfection, il devint l'auteur d'un salut éternel » (*2,* 10 // *5,* 8.9) ; « le Grand Prêtre... éprouvé qu'il était, peut venir au secours des éprouvés » // « ... un Grand Prêtre qui peut compatir à nos faiblesses, ayant été éprouvé en tout » (*2,* 17. 18 // *4,* 16) ; « il peut porter secours » // « ... pour être secourus (par Lui) » (*2,* 18 // *4,* 16) ; « un Grand Prêtre miséricordieux » // « Avançons (vers Lui) pour obtenir miséricorde » (*2,* 17 // *4,* 16) ; « il participa au sang et à la chair » // « aux jours de sa chair » (*2,* 14 // *5,* 7).

Les mots employés ont de part et d'autre exactement le même contenu, et là même où la terminologie n'est pas identique, la pensée s'avère souvent parallèle dans les deux péricopes. Cela rend probable déjà que **φόβος θανάτου** en *2,* 15 et **εὐλάβεια** (j'ajoute : **θανάτου**) en *5,* 7 soient des équivalents. Probabilité d'autant plus grande que *He* profite de toute occasion pour parler de la crainte et pour l'imposer : *2,* 2-3. 14. 15 ; *3,* 12 ; *4,* 1. 12. 13 ; *5,* 12 - *6,* 8 ; *9,* 27 ; *10,* 26-31 ; *11,* 7. 23. 27 ; *12,* 15-17. 21. 25-29 ; *13,* 4. Quand on nous dit (*2,* 14-15) que les hommes sont accablés de la crainte de la mort — **φόβῳ θανάτου** — et que le Christ leur est devenu semblable *en tout* pour les délivrer de cet esclavage [6], on peut s'attendre à ce que, dans l'endroit parallèle *5,* 7, où l'auteur nous décrit plus en détail les souffrances et les faiblesses du Christ, il soit question de sa peur de la mort. Or, nous y lisons que la prévision de sa mort terrible remplissait le Christ d'angoisse et le poussait à des cris et des larmes. En considérant les deux membres de phrase du verset 7b en eux-mêmes — l'un avec sa préposition **μετά**, l'autre avec **ἀπό** —, on n'échappe pas à l'impression que ces deux vont étroitement ensemble : le Seigneur a prié et supplié avec (**μετά**) grande clameur et des larmes (preuves de son angoisse ; cf. *12,* 28 : **μετὰ εὐλαβείας**) ; il a été exaucé **ἀπὸ τῆς εὐλαβείας**.

Ne traduisons pas pour le moment cette dernière expression ; constatons seulement que **εὐλάβεια** ne peut signifier ici autre chose que la peur de la mort. L'apposition **θανάτου** qui se rencontre en *2,* 15, pouvait sans inconvénient être omise en *5,* 7b. Le contexte fait ressortir qu'il ne peut s'agir d'aucune autre crainte. Epictète, lui également, associe **εὐλάβεια** et **φόβος τοῦ θανάτου** (II, 1, 14).

---

6. **δουλείας** dépend du verbe (bien éloigné) **ἀπαλλάξῃ**. Voir J. MOFFATT dans son commentaire, et *Th W.* I, 253, n. 1. — Qu'on ne traduise donc pas comme font la plupart : « ... et d'affranchir tous ceux qui, leur vie entière, étaient tenus en esclavage par la crainte de la mort ». C'est une autre particularité du style de *He* de séparer souvent aussi loin que possible les mots qui se rapportent l'un à l'autre ; p.ex. en *7,* 11 « sur lui » ne renvoie pas au « sacerdoce lévitique » qui est tout voisin, mais au « perfectionnement » plus éloigné. La loi n'a pas été fondée sur le sacerdoce (cf. *7,* 28 : « La loi en effet établit grands prêtres... ») mais en vue du perfectionnement (par-le-sacerdoce).

En guise de confirmation, voyons comment *He 2,* 15 s'est inspiré de *Si 40,* 1-4 ; *41,* 1-5. D'une part nous avons : « ... et délivrât d'esclavage ceux qui *toute leur vie* étaient accablés de la crainte de la mort — φόβῳ θανάτου — » (*He 2,* 15), d'autre part nous lisons : « Un joug pesant accable l'homme *depuis sa naissance jusqu'à son enterrement* ». Et ce joug c'est l'attente anxieuse du jour de la mort. C'est « la crainte de la mort — φόβος θανάτου — » (*Si 40,* 1-4). Le Siracide formule cette crainte un peu plus loin comme suit : « Ne redoute pas l'arrêt de la mort — μὴ εὐλαβοῦ κρίμα θανάτου — » (*41,* 3). Les formes du mot φόβος et de εὐλάβεια sont ici, mais ailleurs également (*Jr 5, 22* ; *Sg 17,* 8-9), nettement employées l'une pour l'autre, et les deux désignent aussi bien la crainte révérentielle que la crainte peureuse : Qui craint — ὁ φοβούμενος — le Seigneur, ne redoute rien — οὐδὲν εὐλαβηθήσεται » (*Si 34,* 14). « Ne me craindrez-vous pas, ne tremblerez-vous pas devant moi ? » (respectivement φοβηθήσεσθε... εὐλαβηθήσεσθε : *Jr 5, 22*).

L'idée de la faiblesse de Jésus domine le chapitre 5 depuis le début jusqu'au verset 8. La mention soudaine de sa piété (et comme méritoire !) aurait été vraiment inexplicable. Comment alors saint Jérôme a-t-il pu traduire le verset 7b comme il l'a fait (« exauditus est pro reverentia sua ») ? C'est que de son temps εὐλάβεια avait perdu son sens d'angoisse pour ne signifier désormais que crainte religieuse [7].

2. *La préposition* ἀπό. — Dans ces conditions il fallait donner à la préposition ἀπό un sens bien inusité : « pro (reverentia) », « en raison de (sa piété) ». Or, cette préposition, qui est surtout complément de temps ou de lieu (« depuis », « de là », « après ») s'emploie aussi, il est vrai, au sens causatif, mais rarement pour désigner le *motif* de l'action. C'est la cause *par* laquelle, non la raison *pour* laquelle quelque chose se fait : « par suite de », et non « en raison de ». A proprement parler ἀπό ne révèle pas la vraie causalité ; elle ne fait que constater la provenance, la « Ur-sache » d'un effet, conformément d'ailleurs à sa signification primitive. Aussi ἀπό n'est-il pas propre à désigner toute espèce de cause : c'est la cause inopinée qu'il indique, la cause qui, comme les dictionnaires le disent, « empêche » le cours ordinaire des choses. C'est le *prae* (+ tristitia, timore, claritate, multitudine, etc.) de la Vulgate.

Celui qui ne prête pas attention à cette différence entre cause-provenance et raison-motif est amené à suivre la traduction hiéronymienne « pro ». Pourtant les passages auxquels les commentateurs nous renvoient pour étayer cette interprétation plaident plutôt contre elle : cf. *Ex 3,* 7 ; *6,* 9 ; *Mt 13,* 44 ;

---

7. G. LAMPE, *A Patristic Greek Lexicon,* Oxford, 1961, s.v. (godly fear, reverence, piety). — Le fait que les anciens Pères grecs traduisent par « crainte de Dieu » est pour MAURER « d'une importance décisive » (*art. cit.,* 277). En les examinant de près, à commencer par saint Jean Chrysostome, on a plutôt l'impression que ces Pères sont très indécis dans l'explication de notre passage **et qu'ils ne savent pas bien comment se tirer d'affaire.**

18, 7 ; *Lc 19,* 3 ; *22,* 45 ; *24,* 41 ; *Jn 21,* 6 ; *Ac 12,* 14 ; *20,* 9 ; *22, 11.* Si notre auteur avait voulu dire « *en raison de* sa crainte révérentielle », nous aurions dû attendre διὰ τὴν εὐλάβειαν (cf. *1,* 9 ; *3,* 19 ; *4,* 6). D'ailleurs *He,* qui se sert de la préposition ἀπό vingt-trois fois, ne l'emploie jamais au sens causatif, mais toujours dans sa signification fondamentale de complément de temps ou de lieu, ou, ce qui revient au même, dans le sens partitif.

3. « *Exaucé (et délivré) de l'angoisse* ». — Comparée avec la formule de la Vulgate, la vieille version latine de *He 5,* 7b s'avère de prime abord préférable : « exauditus a metu ». Cette version préhiéronymienne a du moins le grand avantage de rendre le grec mot à mot, de donner à εὐλάβεια la signification qui s'accorde avec le contexte, et à la préposition ἀπό son sens ordinaire. Suivie par saint Ambroise, elle sera reprise par Mélanchthon, Calvin, Bèze et, de nos jours, par des exégètes de poids. Ceux-ci, à la suite de ces quelques réformateurs (Luther maintenait la leçon de la Vulgate), la comprennent comme une brachylogie : « exaucé (étant délivré) de l'angoisse ».

Il y a cependant de graves objections à soulever contre cette brachylogie. De pareilles formules elliptiques, il est vrai, ne sont pas inconnues de l'hébreu biblique, en particulier pour le verbe « exaucer », mais quant à l'expression grecque εἰσακούειν ἀπό, au sens de « exaucer en délivrant de », on n'a pas encore trouvé de cas analogues. Aussi Spicq nous parle-t-il de « grammaticalement forcé », Westcott de « wholly untenable », et Blass-Debrunner de « wohl unmöglich » [8].

En outre les adhérents de ladite brachylogie situent le plus souvent cette délivrance de l'angoisse dans la scène de Gethsémani. Or il est très difficile de prouver que *He 5,* 7b s'en est inspiré [9], plus difficile encore de rendre probable que les synoptiques ont voulu raconter que le Christ ait été délivré des affres de la mort *pendant* sa passion. En effet, sa soumission à la volonté du Père n'implique point qu'il ait désormais surmonté son angoisse (cf. *Mt 27,* 46 ; *Lc 22,* 44, après le v. 43 !), ni que de ce fait sa prière d'être sauvé de la mort (*He 5,* 7a) puisse être considérée comme exaucée. « C'est pourquoi il n'est guère acceptable que les paroles 'Jésus a été exaucé' aient leur *Sitz* dans la tradition de Gethsémani » [10].

L'écrivain inspiré n'a ni voulu ni pu dire que les prières du Christ furent exaucées avant que se soit réalisé ce qu'il va rapporter aux vv. 8-10, en d'autres mots : pas avant la mort du Christ ; à part le fait qu'un exaucement antérieur n'aurait pas eu de valeur soté-

8. Respectivement les deux premiers dans leur commentaire sur l'Epître aux Hébreux, les suivants dans leur *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch,* Goettingue, 1965, § 211.

9. La mention de la violente clameur s'applique plutôt à la crucifixion (*Mt 27,* 46. 50 *par*), ainsi que les paroles « celui qui pouvait le sauver » (*He 5,* 7b) qui font penser à la moquerie quatre fois rappelée ; « Il (Jésus) ne peut pas se sauver lui-même » (*Mt 27,* 40. 42. 49 *par* ; *Lc 23,* 29). — Voir plus loin notre § 6.

10. Maurer, *art. cit.* 279.

riologique ni témoigné de la solidarité du Christ avec la faiblesse de l'humanité, dont traite spécialement la partie *5,* 5-8.

4. *Le texte de la Vulgate et celui de saint Ambroise.* — Mais faut-il nécessairement entendre « exauditus a metu » en brachylogie ? Saint Ambroise ne l'a-t-il pas compris d'une autre façon ? Voici son texte en regard de celui de la Vulgate :

Vulg	*Ambr*
Qui in diebus carnis suae preces, supplicationesque ad eum, qui possit illum salvum facere a morte cum clamore valido, et lacrimis offerens, exauditus est pro sua reverentia : Et quidem cum esset Filius Dei, didicit ex eis, quae passus est, obedientiam.	Qui in diebus carnis preces et supplicationes adhibuit ei qui posset liberare eum de morte cum magna voce et lacrimis et exauditus ab illo metu, quamquam esset filius, didicit ex his quae passus est obedientiam [11].

Abstraction faite de quelques différences insignifiantes, saint Ambroise a rendu le grec plus fidèlement que saint Jérôme. Celui-ci ne pouvait traduire autrement qu'il a fait, une fois qu'il se trouvait engagé par « sua reverentia » sur une fausse piste. La Vulgate omet *et* devant, et ajoute *est* après « exauditus », de sorte que ce participe en devient le verbe principal d'une phrase indépendante. Le Christ a été exaucé et la raison en est donnée : « pro sua reverentia ». Alors commencent une nouvelle proposition et une autre pensée : les souffrances du Christ lui ont été une occasion de montrer son obéissance. Pour bien distinguer cette phrase de la précédente, la Vulgate a inséré entre elles deux « Et quidem ». De cette manière l'expression concessive « tout en étant fils » a changé de place : au lieu de finir la phrase où elle causait de l'embarras après « en raison de sa piété », elle est devenue le début d'une toute nouvelle proposition [12].

Par cette manœuvre pourtant une modification ultérieure s'impose, puisqu'on va parler dans cette nouvelle phrase (v. 8) de l'obéissance du Christ. Or rien d'étonnant qu'un *fils* obéisse. L'obéissance est dans la ligne de la filiation, tout le passage *12,* 5-11 nous en parlera. Il était donc bien nécessaire d'ajouter au terme « fils » l'apposition « de Dieu », pour laisser à l'expression concessive toute sa rigueur surprenante. Après ces arrangements le v. 8 porte ce qui suit : « Et tout en étant le Fils de Dieu, il apprit de ce qu'il souffrit l'obéissance », etc.

Mais la syntaxe et la pensée de l'original en sont sensiblement embrouillées. D'abord il est hautement exceptionnel, pour ne pas dire exclu, qu'une phrase grecque commence par la préposition

11. *Explanatio psalmi* 61, 7 : *CSEL* 64, 382.

12. Les adhérents de la brachylogie, eux aussi, ne savent que faire de la formule finale : « exaucé (en étant délivré) de l'angoisse, *tout fils qu'il était* ».

καίπερ κτλ[13]. Qui pis est, en déplaçant cette formule on a provoqué entre les vv. 7 et 8 une rupture dans l'unité si belle de la période (*5, 7-10*). Plus grave encore est la rupture dans l'unité des pensées. Les paroles par lesquelles le v. 7 débute servent à situer tant ce qui est décrit au v. 7 que ce qui est décrit au v. 8. Par la décomposition de la période leur teneur se borne au contenu du v. 7, ce qui a un effet étrange. Car ainsi on y apprend comme chose principale que le Christ « dans les jours *de sa chair*... a été exaucé ». Sans doute, en raison de sa crainte religieuse, mais ses souffrances, son obéissance, dont parle le v. 8, ne sont-elles pour rien dans cette lutte pour la vie ? La séparation opérée entre les vv. 7 et 8 suggère que d'après *He* Jésus aurait repris la vie par ses prières et ses supplications (v. 7), mais qu'il serait « perfectionné » en raison de son obéissance dans la souffrance (vv. 8-9). Ce n'est certainement pas cela que l'écrivain inspiré a voulu nous dire.

5. « *Exaucé après avoir enduré l'angoisse* ». — On sait que jadis A. Harnack a proposé de lire (en ajoutant οὐκ avant εἰσακουσθείς) : « il *ne* fut *pas* exaucé de l'angoisse, tout fils qu'il fût ». Sans doute, la remarque concessive est ici parfaitement à sa place mais la leçon proposée par Harnack a été jugée trop conjecturale pour être prise au sérieux.

Toutefois, il y a quelque chose de vrai dans cette hypothèse. Le texte de *5, 7* dit clairement que le Christ a été exaucé. Mais a-t-il été exaucé tout de suite ? Les mots ἀπὸ τῆς εὐλαβείας nous semblent y répondre. D'après *2,* 10, « il convenait que Dieu, voulant conduire à la gloire un grand nombre de fils, perfectionnât par des souffrances le pionnier de leur salut ». Or, si Jésus a été exaucé sur sa demande d'être sauvé de la mort (cf. *Ps 21,* 5), si Dieu l'a perfectionné, glorifié, éternisé (*He 5,* 9-10), ce fut à travers les affres de la mort qu'il devait souffrir, « tout fils qu'il était » (cf. *2,* 9) : saint Ambroise ne dit pas autrement : « et exauditus ab illo metu, quamquam esset filius »[14].

La préposition ἀπό, ainsi que son équivalent latin *a(b),* peut se traduire par « après », surtout s'il s'agit de faits qui se suivent immédiatement : ἀπὸ βαίου, après avoir reçu la palme ; ἀπὸ τοῦ πολέμου, après la guerre ; ἀπὸ δείπνου, après le repas ; *ab re divina,* après le sacrifice ; *ab hac contione,* après ce discours ; *a prima obsidione,* tout de suite après le début du siège. Ainsi les dictionnaires grecs et latins. La préposition μετά avec son équivalent latin *post* exprime une succession de faits entre lesquels une interruption est possible. Elle ne désigne aucune espèce de lien avec l'événement qui précède,

13. Nous n'avons pas à répéter ce que nous en avons déjà dit : *art. cit.,* 210-211.

14. Quelques manuscrits de l'ancienne version latine donnent seulement « a metu ». Le texte que suit saint Ambroise, « ab illo metu », en mettant tout l'accent sur l'article grec τῆς, souligne qu'il s'agit de cette angoisse dont le cri violent et les larmes étaient l'expression.

comme c'est bien le cas des prépositions ἀπό et *a(b)* [15]. Que l'on compare encore *11,* 34, où nous trouvons une formulation semblable à celle de *5,* 7b : ἐδυναμώθησαν ἀπὸ ἀσθενείας — ils ont été rendus forts après la faiblesse (cf. *2 Co 13,* 4).

Que l'on remarque bien : dans cette préposition ἀπό il s'agit ici du *sens* de l'événement plus que de son aspect temporel. Le Christ a été exaucé au bout de son angoisse, après avoir dû passer par les situations les plus pitoyables. « Après l'angoisse (de la mort) » est donc ici plus expressif que « après la mort » [16]. L'angoisse de la mort n'est pas une peur quelconque. A la lumière des psaumes de souffrance, par ex. *22, 31, 42, 44, 69,* et de passages bibliques parallèles comme *Jon 2,* 5, les affres de la mort indiquent qu'on se trouve dans l'atmosphère terrifiante des enfers, sous la prise de la mort, où l'on croit être répudié et réprouvé par Dieu, livré aux puissances infernales, empêtré dans les filets du shéol.

Le Christ, lui, savait bien que le Père l'exauce toujours (*Jn 11,* 42). Si cette fois-ci le Père tarde à l'exaucer, « quamquam esset filius » continue saint Ambroise dans sa belle traduction [17], c'est pour plusieurs raisons. En *2,* 9 Jésus doit subir « la souffrance de la mort » comme le moyen de nous sauver. En *2,* 10 ses « souffrances » sont le signe de la solidarité avec l'humanité. En *5,* 7.8 les angoisses de la mort et les souffrances de sa crucifixion ne lui furent pas épargnées pour qu'il apprît « de ce qu'il souffrit l'obéissance » au plan de son Père (cf. *2,* 10), et pour que par son exemple il nous montrât, à nous autres enfants de Dieu, comment supporter avec obéissance nos infirmités et nos souffrances : « Qui aux jours de sa chair, ayant offert avec grande clameur et larmes des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé après avoir enduré l'angoisse (de la mort), tout fils qu'il était, a appris de ce qu'il souffrit l'obéissance et, ayant été perfectionné, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent cause

15. Ajoutons qu'il était quasi impossible à notre auteur de se servir dans un même membre de phrase à la fois de μετά avec le génitif (« avec ») et de la même préposition avec l'accusatif (« après »).

16. Voir les remarques pertinentes de E. BRANDENBURGER, *Text und Vorlagen von Hebr 5, 7-10,* dans *Nov. Test.* 9 (1969) 190-224. L'auteur est d'avis (217) que dans le judaïsme hellénique, la délivrance ἐκ θανάτου signifie surtout le « transfert » dans la sphère de vie céleste, déjà commencée avec la mort. On pouvait dire par conséquent que le Christ, priant pour être sauvé de la mort, a été exaucé, nonobstant le destin inévitable de son trépas. — Une autre raison pour laquelle *He* peut passer ici sous silence la mort du Christ, c'est que dans le langage figuré du Grand Pardon le Pontife devait, une fois la victime immolée, en porter immédiatement le sang dans le Saint des Saints et apparaître devant l'arche d'alliance.

17. Si l'on rattache la formule « quamquam esset filius » à ce qui précède, on obtient une proposition normalement subordonnée à une autre subordonnée et la proposition principale commence nettement par le verbe ἔμαθεν. Dans l'autre solution le membre de phrase « exaucé en raison de sa piété » ou « exaucé en étant délivré de l'angoisse », bloqué comme il est par « tout en étant fils », n'a pas de rapport logique avec la proposition principale. Le manque de cohésion dans la phrase saute alors aux yeux.

de salut éternel, proclamé par Dieu Grand Prêtre selon l'ordre de Melchisédech » [18].

6. *Provenance de la formulation.* — Pour conclure, une dernière question : où notre auteur peut-il avoir trouvé la formule εἰσακουσθείς ἀπὸ τῆς εὐλαβείας ? Plusieurs solutions sont proposées. Personnellement nous sommes d'avis que pour le v. 7 en son entier l'auteur anonyme s'est inspiré indirectement du *Ps 22* tel que la jeune Eglise l'appliquait au Christ souffrant.

Mt (plus que *Mc*) se laisse conduire par ce psaume lorsqu'il raconte la Passion de Jésus : *Mt 27,* 35 = v. 19 ; *Mt 27,* 39 = v. 8 ; *Mt 27,* 43 = v. 9 ; *Mt 27,* 46 = v. 2. On peut se demander si *Mt 27,* 46. 50 : « Jésus poussa un grand cri » n'est pas suggéré par le même psaume, v. 2b. Le texte des LXX et de la Vulgate porte, il est vrai : « loin de mon salut la voix de *mes péchés* », ce qui ne peut pas s'appliquer au Christ. Mais dans le texte hébreu on lit : « loin de mon salut les paroles de *mon rugissement* ». *Mt* avait-il à sa disposition un texte du psaume qui s'approchait davantage de l'hébreu ? *Mt 27,* 43 aussi est plus proche de la Massore que du texte des LXX : πέποιθεν au lieu de ἤλπισεν (v. 9) ; au lieu de « qu'il le délivre, *puisqu'*il l'aime » (*ibid.*), où les LXX sont conformes à la Massore, *Mt* porte ici : « qu'il le délivre maintenant *s'il* l'aime », afin de pouvoir ajouter un texte emprunté plus ou moins au livre de la Sagesse, « car il a dit : Je suis Fils de Dieu » (cf. *Sg 2,* 13. 16-20, où nous rencontrons respectivement : « Il se nomme le fils du Seigneur » ; « si le juste est fils de Dieu » ; « il se vante d'avoir Dieu pour père »). D'après la Bible de Jérusalem la tradition chrétienne a vu annoncée dans ce passage la Passion du Christ, le Juste par excellence, en butte à l'hostilité des pécheurs. Les prédicateurs de la foi ont sans doute mis ces paroles sur les lèvres des pharisiens moqueurs, aussi bien que les vv. 8 et 9 du *Ps 22* (cf. *He 12,* 13).

Si nous revenons maintenant à *He,* nous constatons que son auteur a cité le *Ps 22* (nommément le v. 23) déjà en *2,* 12, où il voulait montrer la solidarité du Christ avec la faiblesse humaine. Il n'est donc pas étonnant qu'en *5,* 7 aussi il se soit laissé inspirer du même psaume. Les implorations — δεήσεις — nous rappellent la supplication — δεήσις — du pauvre (*Ps 22,* 25). « La violente clameur » fait penser au v. 2 de ce psaume selon la Massore. Le Christ offrait des supplications « à celui qui pouvait le sauver de la mort ». Or, le psalmiste également a cette conviction : « En toi nos pères ont eu confiance, et tu les as délivrés ; ils ont crié vers toi et ils ont été sauvés » (vv. 5-6). C'est pourquoi lui-même à son tour crie vers Dieu dans son angoisse (que l'on remarque la répétition des verbes *délivrer* et *sauver* ; vv. 5. 6. 20) : « Délivre de l'épée mon âme, de la patte du chien mon unique, sauve-moi de la gueule du lion » (vv. 21-22).

18. Notre imitation du Christ comme obéissance dans la souffrance est le thème de *12,* 2-13. Voir notre commentaire *De Brief aan de Hebreeën,* Rure-

Le *Ps 22* se laisse diviser en trois parties. D'abord l'innocent persécuté décrit comment il se sent abandonné par Dieu : « Mon Dieu, j'appelle de jour et tu n'exauces pas — καὶ οὐκ εἰσακούσῃ — » (v. 3 ; cf. v. 2). Ensuite il énumère toutes les angoisses qu'il doit endurer (vv. 7-22). Enfin le psaume s'achève en action de grâces pour la délivrance obtenue : « J'annonce ton nom à mes frères, je te loue au milieu de l'assemblée (*He 2,* 12), car Dieu ... a écouté le cri que j'ai poussé vers lui — ἐν τῷ κεκραγέναι με πρὸς αὐτὸν εἰσήκουσέν μου —» (vv. 23-25). Cf. *He 5, 7* : πρὸς τὸν δυνάμενον σῴζειν... μετὰ κραυγῆς... εἰσακουσθείς.

L'expression « exaucé après avoir enduré l'angoisse de la mort » est comme le résumé de tout le psaume et de toute la Passion du Christ : le psalmiste et le Christ ont supplié Dieu, avec grande clameur, de les sauver de la mort ; ils ont dû se résigner à leur lot ; « point de réponse ». Ils ont subi tous les deux l'angoisse de la mort jusqu'au bout. Ensuite Dieu les a exaucés.

En ajoutant « bien qu'il fût fils » l'auteur de *He,* de même que *Mt,* rappelle ici la filiation du Seigneur. La tradition des premiers chrétiens a-t-elle lu le *Ps 22* à la lumière de *Sg 2,* 13. 16-20 ? La filiation du Christ était la grande énigme d'avant Pâques pour les disciples : comment se pouvait-il que Jésus, qui s'affirmait lui-même le Fils de Dieu, dût subir toutes ces humiliations ? La réponse est ici la même qu'en *Lc 24,* 26 : d'après le dessein de Dieu Jésus n'entrerait dans sa gloire qu'après avoir bu jusqu'à la lie le calice de souffrance.

Nous sommes sauvés de la mort par la mort du Christ. Nous sommes affranchis du joug de la crainte de la mort par son angoisse (*He 2,* 15 ; *5, 7*). Peut-être Origène avait-il ces vérités présentes à l'esprit, lorsqu'il écrivait dans sa 10e homélie sur saint Luc : « Souvent les hommes sont libérés de la main de leurs ennemis, mais ils ne le sont pas sans avoir éprouvé de la crainte. Lorsqu'on a d'abord eu peur, dans une situation critique, et qu'on est délivré de ses ennemis, on est bel et bien libéré mais non sans avoir eu peur. En effet nous n'avons pas connu nos ennemis et nous ne les avons pas vus nous attaquer, mais sans le savoir, tout à coup, nous avons été arrachés à leurs pièges et à leurs embûches... Nous avons été délivrés de la main de nos ennemis sans crainte, pour servir Dieu dans la sainteté et la justice tous les jours de notre vie » [19].

NL - Mamelis/Vaals Paul ANDRIESSEN, O.S.B.
Abdij Sint Benedictusberg

19. *Homélies sur S. Luc. SC* 87. Paris, 1962. 183-184.